**29ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(15 - 26 janvier 2018)**

**Luxembourg**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le jeudi 18 janvier 2018 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord saluer la délégation du Luxembourg pour la présentation de son rapport.

La France félicite le Luxembourg pour la mise en œuvre des recommandations faites en 2013 en matière de droits de l’Homme. Elle salue tout particulièrement la ratification du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l’enfant, du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, la mise en place en mai 2015 d’un Comité interministériel des droits de l’homme (CIDH) ou encore les efforts visant à améliorer les droits des personnes LGBTI.

La France recommande au Luxembourg de :

* ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

La France souhaite plein succès au Luxembourg pour son passage à l’EPU.

Je vous remercie./.